

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la MAIRIE, le :

Mardi 07 mars 2023 à 19 h 00

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1) Election d'un nouvel adjoint suite à la démission de ses fonctions d'adjoint de Claude Binétruy qui reste conseiller municipal
- 2) Indemnités de fonction :
 - Nouvel adjoint
 - Conseiller délégué (Claude Binétruy)
- 3) Délégation supplémentaire à Mme le Maire afin qu'elle puisse demander à tout organisme financeur l'attribution de subvention
- 4) Création d'un poste de technicien territorial pour permettre la promotion interne d'un agent
- 5) Hébergement des élèves de CM2 au collège : convention tripartite entre le Département, le collège et la commune (Annexe 1)
- 6) SYDED : convention de mandat de maîtrise d'ouvrage – programme 2023. (Annexe 2)
- 7) Modification statutaire de la CCVM : intégration compétence convention France Services. (Annexe 3)
- 8) Servitude de passage au profit de la société NEOLIA et de l'ASL des Clos Rondots. (Annexe 4)
- 9) Servitude de tréfonds au profit de Jacques Henriot au lieu-dit La Griotte (Annexe 5)
- 10) Débat d'orientation budgétaire (voir comptes rendus de commissions joints à la présente)

.../...

11) Décisions du Maire :

- choix du maître d'œuvre pour le marché à bon de commande des travaux de voirie (Annexe Décision du maire 1)
- choix de l'entreprise pour les travaux du marché à bon de commande (Annexe Décision du Maire 2)

12) Questions diverses.

Fait à Villers Le Lac, le 28 février 2023.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

